

—
CADASTRE
—

MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Mesdames et Messieurs les propriétaires fonciers possédant des biens immobiliers sur le territoire de la commune de **CRIEL SUR MER** sont informés que la mise à jour du plan cadastral sera entreprise dans le courant des mois de SEPTEMBRE à NOVEMBRE 2019 par le Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre de Seine-Maritime.

Ils sont instamment invités :

- à fournir au géomètre chargé des travaux toutes indications propres à faciliter le recensement des changements intervenus dans leur propriété depuis la dernière mise à jour (construction nouvelle, addition de construction, démolition totale ou partielle,...), et à lui communiquer les plans qu'ils possèdent;

Le Maire,

Le Maire
Alain TROUËSSIN